



**Compte-rendu de la Réunion Publique**  
**du Conseil Municipal du 12 juin 2018**  
**à 20 h 30**  
**salle de "La Rotonde"**

**Présents :**

Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Élodie CAMBOU, Séverine CAMES, Yannick CHATELET, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Laure DELOBETTE, Claude DUCERT, Henri de FERLUC, Laure FRENDRO-ROSSO, Laurent GONZALEZ, Christine MASOT. Frédéric PERROT, Karine ROVIRA.

**Absentes et excusées :**

Sophie AVRIL, Fanny DOMERGUE, Béatrice HONTARREDE, Sabrina MIGNONAT,

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Fathi AÏDLI à Laurent CHERUBIN  
Anne DELRIEU à Olivier BONNAMY  
Anne FAURES à Eric CHERDO  
Marc PRIDO à Claude DUCERT

**Désignation du Secrétaire de séance :**

☛ Olivier BONNAMY est désigné Secrétaire de séance.

En préalable à l'examen de l'ordre du jour M. le Maire ouvre la séance en précisant que deux enquêtes publiques sont en cours, l'une concerne le quartier de Malepère à Toulouse pour lequel quatre enquêtes conjointes se déroulent du 7 juin au 17 juillet 2018, l'autre concerne la modification du Plan Local d'Urbanisme dont l'enquête se termine le 15 juin prochain.

## **I. Informations**

### **1/ Information : Annulation de la délibération N° 135d\_2016 par le tribunal administratif de Toulouse**

Le conseil municipal prend acte de cette décision de justice. Il est précisé qu'une nouvelle structure va être créée avec la région Occitanie et le Sicoval.

## **II. Approbation du PV du Conseil Municipal précédent**

### **2/ Approbation du PV du 15.05.2018**

Approbation à l'unanimité du projet du procès-verbal de la séance du 15 mai dernier sous réserve que soit précisé que les remboursements liés à l'école de musique sont partiels d'une part, et que la supérette le Casino accueille un service postal.

## **III. Administration Générale**

### **3/ Tableau récapitulatif des élus des commissions municipales**

A la suite de l'arrivée de Laure DELOBETTE au sein du conseil municipal, le tableau des commissions municipales établi le 10 novembre 2015 est modifié à l'unanimité de la façon suivante : Laure DELOBETTE intègre la commission Animation, Sport, Culture ; un poste de la commission Personnes fragiles et Handicaps reste vacant, la constitution des autres commissions reste inchangée. Il est précisé par ailleurs que la vice-présidence de la commission Environnement est occupée par Eric CHERDO et non Fathi AÏDLI. Un document mis à jour sera communiqué à l'ensemble du conseil municipal.

### **4/ Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et élection de ses membres**

Election à l'unanimité de la liste numéro 1 selon la procédure réglementaire.

## **IV. Culture**

### **5/ Demande de subvention à la DRAC Occitanie pour un projet artistique intitulé « Chambre avec vue »**

Approbation à l'unanimité.

## **V. Enfance-Jeunesse**

### **6/ Projet Maka Toubé - Convention de partenariat Maka Toubé**

Approbation à l'unanimité.

## **VI. Ressources Humaines**

### **7/ Approbation de l'avenant à la convention de mise à disposition d'un agent du SICOVAL à la Mairie de LABEGE, dans le cadre du service commun.**

Approbation à l'unanimité.

### **8/ Création de 3 postes d'adjoints d'animation contractuels pour l'ALAE Maternelle et 1 poste-étudiant adjoint du patrimoine pour 6h00 hebdomadaires (médiathèque) pour l'année scolaire 2018-2019**

Approbation à l'unanimité. Il est alors précisé qu'une réflexion doit être menée par la commission du personnel sur la prise en compte de la pérennisation éventuelle des postes ainsi créés.

## **VII. Espaces Verts**

### **9/ Plantations d'arbres à l'occasion de la naissance des enfants de la commune**

Approbation à l'unanimité.

## **VIII. Marchés et Travaux**

Le Conseil Municipal prend acte des engagements effectués dans le cadre de la délégation.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été évoqués M. le Maire donne la parole au conseil municipal.

1/ Parking de la gare : il est précisé qu'à la suite d'un accrochage du portique d'accès par un véhicule, un dispositif anti-intrusion provisoire a été mis en place qui se traduit par l'installation de deux demi sphères en attendant la réparation définitive.

2/ Aire de grands passages : la première session d'accueil de pèlerins s'est très bien passée malgré un vandalisme opéré sur un camion qui fermait le passage à l'issue de la période du pèlerinage. L'ensemble des partenaires Sicoval, commune et Manéo a bien fonctionné. Le deuxième passage est accueilli dimanche prochain et les

précautions et informations habituelles seront mises en place. Il est précisé qu'un bilan pourrait être fait à l'issue de la période d'accueil des grands passages afin d'obtenir un indicateur pour les communes qui prendront le relais dans les années à venir.

3/ Arrivée du haut-débit à Labège : la fibre devrait être installée entre la fin de l'année 2018 et l'année 2019 et Labège est prioritaire.

M. le Maire clôture la séance du conseil municipal et passe la parole au public qui ne souhaite pas s'exprimer.

La séance est levée à 21 heure 45.